



Un cadre
choisi
Une ambiance
familiale
pour enfants
et adolescents



Association AJF – Le Temps des Vacances
19 Rue du Puy Chazel 63460 Jozerand
www.ajf-letempsdesvacances.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION SEJOURS du 13 au 20 avril 2024

AJF – Le Temps des Vacances
JOZERAND (63)



Le Temps des Vacances

Camp Faith & CréArts / Study

Samedi 13 avril au Samedi 20 avril 2024

Arrivée à partir de 14h00 et départ avant 12h00

Organisatrice : Mme CARCASSA Sandrine

Directrices: Mme HADJI-HARONIAN Laurence (CréArts)
Mme CARCASSA Sandrine (Study)

Contact : Mme CARCASSA Sandrine
Tel : 06.89.37.04.55



Prix = 260 €

PROJET EDUCATIF du Temps des Vacances (extraits)

Présentation Globale

Notre centre de vacances accueille 130 enfants et adolescents environ par séjour, de 6 à 18 ans, de toutes origines ethniques et religieuses. Le Projet Educatif prend en compte cette particularité, en scindant la collectivité en groupes d'âge : les moyens, les grands, les préadolescents, les adolescents.

Chaque groupe bénéficie d'un projet pédagogique particulier s'adaptant aux spécificités des besoins et des buts fixés, tout en gardant un certain nombre d'activités communes pour maintenir un lien entre les âges et un réel « esprit de famille » très apprécié par tous les enfants. Le projet éducatif demeure la base sur laquelle s'articulent les différents modes de fonctionnement des acteurs de la vie sociale du centre de vacances.

Conditions de l'Action

Ces acteurs évoluent dans un cadre choisi (propriété de 7 hectares, en pleine nature), et quelle que soit la définition de leurs tâches (personnel de service, animateurs, directeurs) participent à la réussite du projet. De plus, les créateurs du projet insistent sur la présence d'un personnel représentatif de tous les âges de la vie : jeunes, couples, personnes âgées, apportant leur concours au sein de la structure. Du fait de cette cohabitation, se retrouvent sur le centre toutes les tranches d'âges, enfants et adultes, et la configuration de ce lieu de vie permet à chacun de s'y sentir « en famille ». Il n'en demeure pas moins que le grand nombre de bâtiments et leur indépendance permettent également de respecter la liberté de chacun.

Objectifs généraux

- Le respect de la personne humaine :
 - ✓ enfants : respect de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne ;
 - ✓ adultes : accompagnement de l'animateur dans sa formation ; valorisation du travail du personnel de service ; promotion et formation des cadres.
- La prise en compte de chaque participant en tant que personne avec ses droits et ses devoirs.
- L'épanouissement de chaque participant dans toutes les dimensions de sa personne : physique, morale et spirituelle.
- Le développement de la vie sociale dans la collectivité par la responsabilisation et par l'ouverture sur les structures extérieures.
- Le développement des capacités d'intégration par un mode de vie basé sur le respect de l'autre et du cadre de vie.
- Le développement de la vie affective par les différents contacts avec les groupes d'âges et avec la nature.
- L'éducation à l'hygiène et aux soins corporels.
- L'éducation alimentaire : soin et qualité apportés à la confection, à la distribution et à la prise des repas, repas variés, repas spéciaux des pays du monde entier et des provinces de France, journées à thème...
- L'éducation au sommeil.
- L'éducation à une hygiène de vie :
 - ✓ dans un cadre où les toxiques (alcool, tabac, drogues...) n'existent pas ;
 - ✓ l'équilibre entre les moments actifs et calmes, entre le physique et le spirituel ;
 - ✓ une courbe d'activités respectant au mieux les rythmes circadiens.
- L'éducation à la créativité.
- La sensibilisation spirituelle adaptée à chaque tranche d'âge, avec la possibilité d'un partage quotidien de la Bible, référence culturelle (dans le cadre de la Famille Protestante), et une vie pratique en harmonie avec les valeurs citoyennes.

La dynamique impulsée par ses acteurs entraîne l'Association à se mobiliser davantage pour la Jeunesse, et l'équipe locale tend à se renforcer particulièrement par les jeunes qui peu à peu prennent leur place active en son sein (enfants qui nous suivent au fil des ans et deviennent ensuite animateurs et/ou membres du personnel de service et /ou cadres).

Faith & CréArts

Public

Pour les enfants entre 6 et 11 ans.

Pourquoi un tel séjour ?

Parce qu'il est reconnu que la créativité et l'imagination participent aussi à la construction de la personnalité de l'enfant et à son épanouissement.

Ce séjour « découverte et apprentissage des arts créatifs » propose une semaine d'activités ludiques organisées en ateliers thématiques quotidiens pour s'initier, s'exprimer, inventer, fabriquer, exister, par la réalisation d'œuvres et d'actions artistiques, culinaires, théâtrales, etc...

Chaque jour, nous proposons un temps de découverte de la Bible.

Les objectifs de Faith & CréArts

- 1/ Révéler le potentiel créatif et les talents d'expression de chaque enfant.
- 2/ Développer une bonne estime de soi et des autres lors des activités et apprentissages.
- 3/ Favoriser un épanouissement social et spirituel en proposant des temps de réflexion et d'échange autour de textes bibliques.

Le programme d'activités

Les jeunes participent chaque jour aux différents ateliers CréArts (peinture, sculpture, cuisine, travaux manuels, land art, écriture, bande dessinée, théâtre de clown, rythme...); le reste du temps est consacré aux activités de loisirs (piscine, randonnée, VTT, visite de château, ping-pong, football, volley...), aux grands jeux, soirées et repas animés. Cette liste est donnée à titre d'exemple, elle peut évoluer d'une année sur l'autre.



FAITH & CRÉARTS

2024

Une semaine pour booster ta créativité !

**Multi-activités artistiques
Initiation 6-11 ans**

13/04

20/04

Zones A et C

LE TEMPS DES VACANCES

ajf-letempsdesvacances@orange.fr
www.ajf-letempsdesvacances.fr
06.89.37.04.55
04.73.33.02.73

AJF-LE TEMPS DES VACANCES
19 RUE DU PUY CHAZEL
63460 JOZERAND





LE TEMPS DES VACANCES

FAITH & STUDY

2024



SÉJOUR RÉVISIONS

Diplôme National
du Brevet, Baccalauréat.
Encadré par des professionnels
de l'enseignement.

13/04

20/04

Zones A et C

ajf-letempsdesvacances@orange.fr
www.ajf-letempsdesvacances.fr
06.89.37.04.55
04.73.33.02.73

*Une semaine pour
booster tes neurones !*

AJF-LE TEMPS DES VACANCES
19 RUE DU PUY CHAZEL
63460 JOZERAND



Faith & Study

Public

Pour les adolescents de 12 ans et plus.

Pourquoi un tel séjour ?

La préparation d'un examen n'est pas toujours facile, et apparaît souvent comme un fardeau. C'est pourquoi nous souhaitons accompagner les jeunes vers la réussite en leur apportant nos conseils et notre aide. Pour ce faire, les révisions sont accompagnées d'activités physiques, culturelles et ludiques selon le slogan : « **Se détendre pour mieux apprendre** ».

Chaque jour, nous proposons un temps de partage autour de la Bible.

Les objectifs de Faith & Study

- 1/ Motiver l'adolescent à s'investir dans la préparation de son examen.
- 2/ Favoriser la détente de l'adolescent par des activités physiques, culturelles et ludiques, selon le slogan : « se détendre pour mieux apprendre ».
- 3/ Favoriser un épanouissement social et spirituel en proposant des temps de réflexion et d'échange autour de textes bibliques.

Le programme d'activités

Les jeunes participent chaque jour à des temps de révisions (Français, Histoire, Géographie, Mathématiques, Anglais, Sciences...); le reste du temps est consacré aux activités de loisirs (piscine, randonnée, VTT, visite de château, ping-pong, football, volley...), aux grands jeux, soirées et repas animés. Cette liste est donnée à titre d'exemple, elle peut évoluer d'une année sur l'autre.

Camp Faith & CréArts / Study 2024

<p>1 <u>Inscription</u></p> <p><i>Nous ne ferons aucune réservation par téléphone !</i></p>	<p><u>Pour inscrire votre enfant, il faut impérativement :</u></p> <p>Renvoyer un dossier complet, bien lire attentivement toutes les informations données dans ce dossier.</p> <p>↳ voir paragraphe "Constitution du dossier" et suivre précisément toutes les indications données, écrire lisiblement et fournir les pièces à joindre.</p>	<p><i>Tout dossier <u>incomplet</u> vous sera retourné et nous ne garderons pas la place, ce qui risque de diminuer vos chances d'inscription.</i></p>
<p>2 <u>Tarif</u></p>	<p>Le Prix du Séjour est de 260 € (<i>toutes activités incluses</i>)</p> <p>⇒ + Une adhésion de 20 € par famille (correspondant à l'adhésion et aux frais administratifs)</p> <p>⇒ + Un chèque de caution de 40 € pour avance sur frais médicaux qui vous sera rendu en fin de séjour si vous avez remboursé les frais éventuels ou s'il n'y a pas eu de frais. ou l'attestation de la CMU pour la gratuité des soins.</p>	<p><i>Cette adhésion est <u>obligatoire</u> et nous ne pourrons inscrire votre enfant, si vous n'y souscrivez pas.</i></p>
<p>3 <u>Règlement</u></p>	<p><u>La pension peut être payée :</u></p> <p>⇒ soit par chèque :</p> <p>Vous pouvez régler le montant de la pension en totalité ou fractionner ce montant en 3 fois : 1x 90€ + 2x 85€. Tous les chèques seront libellés à l'ordre de : Association A.J.F - Le Temps des Vacances</p> <p>Ils doivent obligatoirement être joints au dossier d'inscription pour que celle-ci soit prise en compte.</p> <p><u>Si vous choisissez le fractionnement :</u> noter AU VERSO, AU CRAYON, la date à laquelle nous devons les débiter (<i>jour/semaine précisés</i>).</p> <p>⇒ soit par virement :</p> <p>IBAN : FR18 2004 1010 0404 1780 1V02 507</p> <p>N'oubliez pas de préciser lors du virement le nom de de l'enfant et l'intitulé du séjour (avril). Le dernier virement doit obligatoirement être effectué 7 jours avant le début du séjour.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Chèques vacances</u> : Nous acceptons les chèques vacances ANCV. ● <u>CAF</u> Pour les parents ayant des aides (CAF ou autres), régler ENTIEREMENT la pension comme indiqué ci-dessus. Quand vous aurez reçu les bons CAF, les envoyer rapidement, et nous n'encaisserons pas les chèques équivalant au montant de ces bons. Nous réglerons définitivement les sommes à payer de part et d'autre en fin de séjour. ● <u>Autres aides</u> : Quand nous aurons perçu les aides, nous vous rembourserons ou nous vous rendrons les chèques non débités. 	<p><i>Pour tout problème particulier de paiement, n'hésitez pas à nous contacter.</i></p> <p><i>N'émettre aucun chèque antidaté, il sera refusé.</i></p> <p><i>Toutes aides dépassant le montant de la pension restent acquises à l'association.</i></p>
<p>4 <u>Annulation</u></p>	<p>Si vous annulez le séjour de votre enfant, sauf pour raison médicale (dans ce cas, fournir un certificat médical précis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Plus de 30 jours avant la date de départ, il sera retenu le montant de l'inscription, soit 50 €. ✗ Moins de 30 jours, il sera retenu 25% du montant de la pension. ✗ Moins de 15 jours, il sera retenu 50% du montant de la pension. ✗ Dans le cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué. ✗ Départ en cours de séjour : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale. ✗ Remboursement intégral des frais de séjour en cas d'interdiction gouvernementale du séjour. 	<p>20 € seront retenus d'office, pour les frais d'ouverture de dossier, quel que soit le motif du désistement et quel que soit le jour où interviendra ce désistement.</p>

<p>5 <u>Aides</u></p> <p>➤ Caisses d'Allocations Familiales (C.A.F.)</p> <p>➤ Autres</p>	<p>Pour les bénéficiaires des CAF, nous faire parvenir dès réception de votre caisse le document précisant le montant de l'aide et/ou vos matricules.</p> <p>Attention ! Certaines CAF ne remboursent pas l'aide accordée si la colonie n'a pas lieu dans votre département ou pour d'autres raisons diverses. Renseignez-vous bien afin d'éviter les mauvaises surprises.</p> <p>Que vous bénéficiiez ou non des bons CAF, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ votre comité d'entreprise ✗ votre mairie ✗ ASE : par le biais de votre assistante sociale ✗ Conseil Départemental ✗ Rectorat (pour ceux qui dépendent de l'Education Nationale) ✗ JPA (Jeunesse au Plein Air) 	<p><i>Vous pourrez obtenir des bourses ou des aides pour le trousseau, le voyage et même la pension. Aides qui peuvent être cumulées.</i></p>
<p>6 <u>Transport</u></p> <p>Le coût du voyage est à la charge des parents.</p>	<p>Plusieurs possibilités s'offrent à vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous pouvez acheminer vous-mêmes (ou une personne de votre entourage) votre enfant jusqu'au centre de vacances : <i>Le Temps des Vacances</i> <i>19 Rue du Puy Chazel</i> <i>63460 JOZERAND</i> - Vous pouvez choisir aussi le mode train individuel si votre enfant peut voyager seul. Choisir la gare de Riom-Châtel Guyon comme arrivée/départ. - Vous pouvez choisir le mode avion. Nous pourrions récupérer votre enfant à l'aéroport de Clermont-Ferrand. 	
<p><i>Suite à votre inscription, vous recevrez dans un prochain courrier diverses informations complémentaires sur le fonctionnement du centre, la demande d'attestation de votre Assurance en RC à jour pour 2024...</i></p>		

Constitution du dossier

- ① Remplissez très soigneusement "la fiche d'inscription" **recto et verso**.
Ecrire lisiblement, tout remplir, **ne pas oublier les signatures, cases à cocher...**
- ② Joignez le chèque ou les chèques d'inscription de l'enfant.
Faire à part : un chèque de 20 € + un chèque de 40 € (avance sur frais médicaux)
- ③ Remplissez la feuille «Voyage».

Une version numérique de la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet. Si vous le souhaitez, vous pouvez la remplir directement sur l'ordinateur, l'imprimer et la signer puis la joindre aux documents qui doivent nous être envoyés.

<p>Tous les courriers sont à envoyer au siège social</p>	<p style="text-align: center;">Association A.J.F <i>Camp Faith and CréArts/Study</i> 19 Rue du Puy Chazel - 63460 JOZERAND</p>
--	--

Fiche d'Inscription Camps « Faith » 2024 :

CréArts

Study

NOM de l'enfant : _____

Prénom : _____ Sexe : _____

Date de naissance : _____ Lieu _____

PHOTO.

RECENTE

Responsable légal de l'enfant

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Autre responsable

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Autre contact en cas d'urgence : Tél :

Situation de famille

- Enfant vivant avec ses deux parents
- Parents séparés sans procédure juridique
- Parents divorcés
- Parent célibataire
- Parent Veuf
- Enfant confié à l'ASE

Nombre d'enfants dans le foyer = _____
(y compris celui que vous inscrivez)

Remarques particulières sur l'enfant

- Handicap mental
- Allergie (*alimentaire ou autre*)
- Handicap moteur
- Pathologie chronique
- Autre

Si oui, précisez :
.....

*Note : Ces renseignements sont strictement confidentiels.
Ils ne sont en aucune façon une ingérence dans votre vie
privée, mais ils nous sont impérativement nécessaires, eu
égard à la DDCS.*

Mode de règlement du séjour

- Je choisis de régler par chèque(s). Nombre de chèques joints : pour un montant total de :
- Je choisis de régler en chèques ANCV. Nombre de chèques joints : pour un montant total de :
- Je choisis de régler par virement(s) bancaire(s)

Date(s) choisie(s) pour le virement	Montant
1 -	
2 -	
3 -	

Si je choisis le mode de règlement par virement(s), je prends note que **le dernier virement doit être obligatoirement effectué avant le début de séjour.**

Scolarité de l'enfant (uniquement pour les Study)

Classe en cours : _____ Examen préparé : _____

Matières à travailler : _____

Aides susceptibles de vous être accordées

Organismes	Nom de l'organisme	Informations (matricule, n° d'allocataire...)	Montant
CAF			
Mairie			
CE			
Autre			

Autorisations parentales signées par le responsable légal de l'enfant

Je soussigné(e), (responsable légal) : _____

1	Certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et des objectifs de la colonie.
2	Autorise tout médecin, en accord avec la Direction de la colonie à faire pratiquer toute intervention chirurgicale, en cas d'urgence et hospitalisation, à subir tout traitement reconnu nécessaire. En cas d'hospitalisation, j'autorise toute personne désignée par la Direction à prendre en charge mon enfant à la sortie de l'hôpital.
3	Accepte le fait que durant le séjour, l'enfant étant sous la responsabilité du directeur, les parents ou tuteurs ne peuvent pas le sortir du centre de vacances lors d'une éventuelle visite.
4	Dans le cas de parents séparés ou divorcés légalement, m'engage à communiquer toutes les informations concernant ce séjour à l'autre parent.
5	Autorise mon enfant à être véhiculé depuis le centre de vacances, jusqu'aux différents lieux de promenades, pique-nique ou camping, chaque fois que cela sera nécessaire, par les soins de la Direction ou de toute personne accréditée par elle.
6	Autorise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par le centre.
7	Accepte que mon enfant participe aux activités de découverte biblique proposées.

Photos

- Autorise** mon enfant à être pris en photo au cours du séjour, à figurer dans le fichier de la colonie permettant de faire une rétrospective, à figurer dans les albums photos et sur le site Web ou tout autre support édité par l'association.
- N'autorise pas**

Coordonnées

- Autorise** l'association à communiquer mes coordonnées postales et téléphoniques aux participants du séjour de mon enfant sur un document permettant de garder le contact
- N'autorise pas**

Ecrire : " Lu et Approuvé "

Signature du Responsable :

Fait à _____, le _____

Demandes d'attestations : Prière de ne remplir cette rubrique que si vous avez réellement besoin des attestations.

- Une attestation de séjour (qui me sera envoyée une fois le séjour effectué)
- Une attestation de paiement (qui me sera envoyée une fois le séjour complètement réglé)
- Autre (préciser) : _____

Comment avez-vous connu le temps des vacances ?

- Site internet Catalogue UniVaC Revue Pentecôte
- Autre (préciser) : _____

Choix et Autorisation du Mode de Voyage 2024 Séjour du 13 au 20 avril

Nom et Prénoms des enfants concernés :

-
-
-
-

Transport par vos soins ou par un tiers



Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

➔ **Aller** : heure prévue d'arrivée sur le centre = _____

➔ **Retour** : heure prévue de mon départ du centre = _____

Me charge d'acheminer mon (mes) enfant(s) jusqu'au centre de vacances

Me charge de venir chercher mon (mes) enfant(s) sur le centre de vacances

Ne peux pas les accompagner moi-même et donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

Ne peux pas venir le chercher moi-même et donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Téléphone :

Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la direction de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage.

Train individuel



Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

- Choisis le train comme mode de Transport (Gare Riom-Chatel-Guyon),
- autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer,
- avertis la direction des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Avion individuel



Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

- Choisis l'avion comme mode de Transport (Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne),
- autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer
- avertis la direction des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Ecrire : « Lu et Approuvé »

Fait à _____, le _____

Signature du responsable :